



Décret 2025-840 du 22 août 2025

PROTÉGER SON ADRESSE PERSONNELLE AU RCS ?

Nos préconisations



Le modèle d'attestation

communiqué semble indiquer que l'on peut demander l'occultation pour plusieurs dirigeants sur une même attestation, **or des rejets ont déjà eu lieu exigeant une attestation par dirigeant dont l'adresse personnelle est occultée.**

Pour les actes mentionnant une adresse personnelle de dirigeant:

déposer/transmettre une version où l'adresse n'apparaît pas afin que le document public n'inclue aucune information confidentielle.

Pour toutes vos formalités à venir relatives à un dirigeant,

accompagner systématiquement votre demande de l'attestation d'occultation lors de toute modification de dirigeant.

1

LES ETAPES À SUIVRE

Demande via le **Guichet Unique** ou via votre espace formalité **Medialex**.

2

Le greffier du tribunal de commerce instruit la demande dans un délai de 5 jours ouvrables.

3

En cas d'acceptation, **un récépissé est délivré.**

4

En cas de refus, le demandeur peut saisir le juge chargé de la surveillance du registre.

[Télécharger l'attestation](#)

